

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2020

Conseillers municipaux en fonction : 12

Conseillers municipaux présents : 12

Sébastien AMINOT, Frédéric AZZOPARDI, Aline BOURLON, Miguel CONSTANTIN, Gérard EPOULET, Florbela FILLON, Olivier FOUILLET, Dominique FREMINE, Jean-Marie GABILLY, Evelyne MENARD, Clémence NERBUSSON, Quentin VIGNAULT.

Date de la convocation : 18/09/2020

Secrétaire de séance : Frédéric AZZOPARDI

1/ Approbation du compte rendu du 27 août 2020

Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 août 2020 est adopté à l'unanimité.

2/ Délibérations

a) Tarifs cantine-garderie 2020-2021

Délibération n°61/2020

Monsieur le Maire propose de réactualiser le tarif cantine-garderie 2020-2021 dans les mêmes conditions que l'année 2019-2020.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider la tarification suivante :**

TRANCHES	TRANCHES	TARIF PAR REPAS
0 € à 2 736 €	1	1,00 €
2 737 € à 5 127 €	2	1,65 €
5 128 € à 6 778 €	3	2,00 €
6 779 € à 9 510 €	4	2,35 €
9 511 € à 12 436 €	5	2,65 €
12 437 € à 14 657 €	6	3,00 €
14 658 € à 19 171 €	7	3,50 €
à partir de 19 172 €	8	4,00 €

- **De valider le règlement de la cantine qui sera réactualisé conformément à cette décision qui sera annexé à la présente délibération.**

- **De mettre en place ces nouveaux tarifs à partir du 1^{er} septembre 2020.**

Seules les valeurs des tranches ont été indexées conformément à l'indexation des services fiscaux. Les tarifs n'ont pas augmenté.

Les autres tarifs de cantine au 01.09.2020 sont les suivants :

CANTINE

Repas adulte : 5.30 €

Repas agents communaux : 2.45 €

Les tarifs de garderie au 01/09/2020 sont les suivants :

GARDERIE

Matin (mois) : 16.00 €

Soir (mois) : 19.50 €

Journée complète (mois) : 32.50 €

Garde exceptionnelle : 4.00 € (5 unités maxi par mois)

Dépassement d'horaire : 4.00 € par tranche de 10 minutes

- **La facturation de ses services est effectuée mensuellement et au réel des consommations**
- **La facturation de la garderie pour l'année scolaire 2020-2021 reste inchangé. Une étude sur une nouvelle tarification garderie sera réalisée durant l'année scolaire.**

Monsieur le maire a présenté également le bilan des coûts Ecole 2019-2020 (cantine, garderie, école). Il rappelle que le coût de fonctionnement de l'ensemble des services scolaires, salaires inclus représente environ 250 000 € chaque année.

b) Tarifs de la salle la Communale

Délibération n°62/2020

LA COMMUNALE	Week-end du samedi 10h00 au lundi 9h00 et jours fériés*
Caution de garantie résidents de la commune	500 €
Caution de garantie résidents hors commune	1 000 €
RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	
Salle + cuisine	65 €
RÉSIDENTS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
Salle + cuisine	110 €
AUTRES PRESTATIONS	
Chauffage	15 €
Réunion d'entreprises, personnes morales entre 9h00 et 18h00 (en semaine)	30 €
Réunion courte durée uniquement pour les particuliers entre 9h00 et 18h00 (a)	GRATUIT
Vaisselle pour 1 couvert complet (b)	0,80 €
Ménage si celui s'avère mal ou non fait	Selon facture de remise en état
Vaisselle et/ou matériel cassés ou disparus, détérioration...	Selon facture de remise en état ou remplacement
DEMI-JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE (c)	
Salle + cuisine	15 €

a) Réunion de courte durée uniquement pour les particuliers pour une période de 1h00 à 2h30 (ex : regroupement de famille/amis après obsèques...)

b) Vaisselle 1 couvert complet : assiette plate grande et moyenne, cuillère à soupe, fourchette, couteau, cuillère à café, 2 verres à pieds, 1 tasse à café.

c) Demi-journée supplémentaire : Uniquement la veille à partir de 18h00

*Les jours fériés fonctionnent sur le même principe que les WE, location à partir de la veille du jour férié à 10h00 jusqu'au surlendemain à 9h00

c) Tractopelle

Délibération n°63/2020
Cette délibération annule et remplace la délibération 58-2020

Monsieur le Maire propose l'achat d'un tractopelle.

Après avoir consulté plusieurs entreprises, Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal la proposition de la société Agri Pelle de Chiché, tractopelle JCB 3CX pour un montant de 53 040 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider la proposition de la société Agri Pelle pour l'achat d'un tractopelle référencé JCB 3CX pour un montant 53 040 € TTC.***
- ***De solliciter une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un montant de 22 100 € dans le cadre du Programme d'Appui Communautaire au Territoire.***
- ***Une facture d'acompte de 30 % du montant total sera adressée par l'entreprise à la commune conformément au règlement de l'entreprise Agri Pelle, à la signature du devis.***
- ***La facture de solde sera payée à la livraison du véhicule.***
- ***Plan de financement de la présente opération :***

DEPENSES :

- Tractopelle :	43 000.00 € HT
- Equipement	1 200.00 € HT

RECETTES :

- Subvention :	22 100 €	50%
- Autofinancement :	22 100 € HT	50%

d) Voirie

Délibération n°64/2020
Annuel et remplace la délibération du 56-2020

Le département des Deux-Sèvres a décidé de lancer un plan de soutien à l'investissement local suite à la crise du COVID. Les collectivités peuvent bénéficier d'une aide financière de 50% dans la limite de 5 000 € HT par chantier (3 chantiers maximum pour la commune de Germond-Rouvre) dans le cadre de projets d'investissement spécifiques et sous réserve que ceux-ci soient achevés au 31/12/2020.

Dans le cadre de ce dispositif, Monsieur le Maire propose de réaliser **2 plateaux sur écluses** afin de sécuriser la route de Champdeniers, les habitations en bordure de la voie et le passage des plus jeunes, puisque l'école de la commune est à proximité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide avec 1 abstention et 11 voix pour :

- ***Du plan de financement suivant :***

DEPENSES :

- 2 Plateaux :	8 498.00 € HT	10 197.60 € TTC
----------------	---------------	-----------------

RECETTES :

- Aide de département :	4 299.00 €
- Autofinancement :	4 299.00 €

- ***De solliciter une aide du département d'un montant de 5000 €***
- ***D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette décision.***

3/ Dossier Réunions / Rencontres / Intercommunalité

a) Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dernières délibérations prises par la CAN, notamment les décisions concernant le patrimoine de l'intercommunalité, les PACT.

b) Groupe de travail : Eolien

Un groupe de travail a été créé lors du dernier conseil municipal concernant la question de l'éolien. Une réunion a été organisée le 15 septembre dernier afin de proposer un temps d'échanges et finaliser la constitution de ce groupe avec les habitants intéressés. Dominique FREMINE présente les temps forts de cet échange durant lequel 26 personnes se sont déplacées. Les avantages et les inconvénients de cette production d'énergie ont été évoqués.

Chacun a pu s'exprimer et la mise en place d'ateliers ont favorisé ces discussions.

Dans un premier temps, une visite sur site sera effectuée en présence des membres de la commission qui le souhaitent.

Dans un second temps, une rencontre sera proposée aux élus de communes limitrophes afin d'évoquer leur positionnement sur le sujet.

c) Commission scolaire

La première commission scolaire s'est réunie le 17 septembre dernier.

Aline BOURLON, en charge des affaires scolaires et Sébastien AMINOT en charge de la restauration scolaire font part du compte rendu de cette première rencontre. La commission scolaire est composée d'élus, de parents d'élèves et représentants de parents d'élèves. Le bilan comptable de l'année a été présentée. Sébastien AMINOT indique que la démarche d'approvisionnement produits locaux se poursuit et les produits d'entretien vont tous être changés au profit de produits Ecolabel et ecocert.

Aline BOURLON rappelle que les élections des représentants des parents d'élèves 2020-2021 auront lieu le 9 octobre prochain. Elle évoque les 2 activités dans le cadre des activités périscolaires (APS) multisports et musique qui se passent très bien.

d) Personnel communal

Monsieur le Maire informe du recrutement en cours concernant le remplacement de Jean Michel AUDEBAUD. 5 candidats ont été retenus pour les entretiens oraux. Ils seront reçus prochainement.

Concernant le recrutement pour le remplacement de Eléonore BIDAUD, une candidate est retenue. La date de prise de fonction n'est pas encore connue.

4/ Questions diverses

Prochain conseil municipal le mardi 3 novembre 2020 à 18h30.

Fin du Conseil à 20h30